

Licence mention arts du spectacle

Financement



Formation professionnelle initiale
Sous statut scolaire lycée / supérieur

Organisme responsable et contact

UNIV. BORDEAUX MONTAIGNE
05.57.12.44.44

Accès à la formation

Publics visés :

Élève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

-

Prérequis pédagogiques :

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette licence théorique vise l'acquisition d'une culture générale dans le domaine du spectacle vivant. Selon les universités, la licence met l'accent sur un art en particulier (art dramatique, cinéma, cirque, danse) ou aborde l'ensemble des arts de la scène. Sont abordés l'événementiel, la gestion de budget, la production, la diffusion et la médiation. Des parcours de spécialisation sont proposés en L3 (ou dès la L2), à choisir en fonction de son projet professionnel : administration ; communication et arts du spectacle ; conception et mise en œuvre de projet ; images ; métiers de la culture, par exemple. Dans le cadre des partenariats université-conservatoire, il est possible de préparer un DNSP de comédien ou de danseur conjointement à la licence.

Contenu et modalités d'organisation

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40470/>

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Licence mention arts du spectacle - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|-------------|------------------------|------------------|-----------------|-----------|
| 00617723 | du 01/09/2025 au 30/06/2028 | Pessac (33) | UFR HUMANITÉS | | Non éligible | |